

l'état de ce projet évoqué par l'ancien Ministre canadien des communications lors de sa visite à Paris.

La partie canadienne indique que ce projet est toujours à l'étude et qu'il fait l'objet actuellement d'une réflexion commune entre le Gouvernement fédéral et le Gouvernement du Québec.

S'agissant d'éventuels achats de programmes français, la partie canadienne souligne le prix qu'elle attache à la réciprocité dans ce domaine. La partie française en prend note en signalant les contraintes existantes du côté français, la décision d'achat dépendant des organismes de diffusion. Toutefois, le programme de développement de l'audiovisuel en France, en augmentant les besoins, ouvre des perspectives prometteuses pour l'avenir.

g) Autres questions

La partie française se félicite de la coopération dans le domaine du journalisme, notamment en ce qui concerne l'aide apportée en commun aux écoles de journalisme de Dakar et de Yaoundé.

La partie canadienne rappelle les difficultés qu'elle rencontre pour la diffusion des produits audiovisuels (disques, vidéocassettes etc...) sur le marché français. Les deux parties constatent que les problèmes qui se posent dans ce domaine sont semblables à ceux rencontrés pour la diffusion du livre.

La partie française marque sa satisfaction pour les contacts qui se sont établis entre le CNDP et les Centres de ressources pédagogiques des différentes provinces du

...

R₂